

**DIPLÔME D'ETAT D'ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL
DE NIVEAU 3**

Programme de la formation :

**DF 1 : SE POSITIONNER COMME PROFESSIONNEL DANS LE CHAMP
DE L'ACTION SOCIALE**

DUREE : 126 heures de socle commun et 14 heures de spécialité

➤ **Objectifs** :

- Etre capable d'identifier le cadre de son intervention pour se situer en tant que professionnel
- Etre capable de prendre en compte les dimensions éthiques et déontologiques de son intervention
- Etre capable de mobiliser les connaissances théoriques et pratiques pour se positionner dans le projet de la personne

**DF 2 : ACCOMPAGNER LA PERSONNE AU QUOTIDIEN ET DANS LA
PROXIMITE**

DUREE : 98 heures de socle commun et 63 heures de spécialité

➤ **Objectifs** :

- Etre capable d'organiser et d'assurer le suivi de son intervention en fonction des objectifs définis dans le projet personnalisé
- Etre capable de favoriser et de préserver l'autonomie de la personne en repérant et développant ses potentialités
- Etre capable de prendre soin et veiller au bien-être de la personne dans un contexte d'accompagnement de proximité
- Etre capable d'accompagner la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne

- Etre capable d'accompagner la personne dans ses activités ordinaires et la gestion de son quotidien
- Etre capable d'accompagner la personne dans ses activités d'apprentissage pour maintenir ou développer ses capacités
- Etre capable d'appliquer les règles de tri sélectif et d'éco-responsabilité

DF 3 : COOPERER AVEC L'ENSEMBLE DES PROFESSIONNELS CONCERNES

DUREE : 63 heures de socle commun et 28 heures de spécialité

➤ **Objectifs** :

- Etre capable de communiquer sur son intervention dans son environnement institutionnel et professionnel
- Etre capable d'inscrire son travail au sein d'une équipe pluri professionnelle pour rendre plus efficient l'accompagnement de la personne
- Etre capable de participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des projets personnalisés d'accompagnement

DF 4 : PARTICIPATION A L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE ET CITOYENNE DE LA PERSONNE

DUREE : 70 heures de socle commun et 42 heures de spécialité

➤ **Objectifs** :

- Etre capable de faciliter la vie sociale et citoyenne de la personne
- Etre capable de coopérer avec la famille et l'entourage pour l'intégration sociale et citoyenne de la personne et se situer en tant qu'interface
- Etre capable d'accompagner la personne dans la mise en œuvre des activités collectives en suscitant sa participation
- Etre capable d'accompagner la personne dans son affirmation et son épanouissement

Date de mise à jour : 06/10/2020

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE DE L'ÉVALUATION :

Les épreuves pour l'obtention du DEAES sont les suivantes :

➤ Pour le DF 1 :

- **1 épreuve écrite** de fin de formation (note de réflexion de 2h sur le positionnement professionnel) organisée par la DRDJSCS + contrôle continu organisé par le centre de formation
- **1 évaluation de stage** (note pratique professionnelle = moyenne de toutes les notes de stage sur ce DC)
- **Validation du DC : moyenne des 2 notes supérieure ou égale à 10**

➤ Pour le DF 2 :

- **1 évaluation d'un dossier de pratique professionnelle** de 5 à 8 pages réalisé à partir d'un des stages en lien avec la spécialité choisie
- **1 soutenance orale de 30 min. à partir du dossier de pratique professionnelle**
- **1 évaluation de stage** (note pratique professionnelle = moyenne de toutes les notes de stage sur ce DC)
- **Validation du DC : moyenne de toutes les notes supérieure ou égale à 10**

➤ Pour le DF 3 :

- **1 soutenance orale de 30 min. à partir d'une étude de situation** vécue en stage ou sur le lieu professionnel en lien avec la spécialité choisie. (La soutenance orale repose sur la représentation d'un écrit de 2 à 3 pages et d'un échange avec le jury)
- **1 évaluation de stage** (note pratique professionnelle = moyenne de toutes les notes de stage sur ce DC)
- **Validation du DC : moyenne des 2 notes supérieure ou égale à 10**

➤ Pour le DF 4 :

- **1 exposé d'un projet** avec des modalités d'expression libre (le projet, support à l'exposé, est élaboré individuellement ou collectivement)
- **1 évaluation de stage** (note pratique professionnelle = moyenne de toutes les notes de stage sur ce DC)
- **Validation du DC : moyenne des 2 notes supérieure ou égale à 10**